

Location de batteries : PVI et Sodetrel renforcent leur partenariat

15 décembre 2014

C'est à l'occasion de l'édition 2014 du Salon des Maires que PVI et Sodetrel ont signé un nouvel accord pour étendre leur partenariat. Il s'agira de proposer aux utilisateurs de véhicules électriques PVI des offres "énergie embarquée" de Sodetrel pour la location des batteries. Cet accord s'inscrit dans la continuité d'un partenariat qui dure depuis trois ans déjà.

Actus



Location de batteries : PVI et Sodetrel renforcent leur partenariat

15 décembre 2014

C'est à l'occasion de l'édition 2014 du Salon des Maires que PVI et Sodetrel ont signé un nouvel accord pour étendre leur partenariat. Il s'agira de proposer aux utilisateurs de véhicules électriques PVI des offres "énergie embarquée" de Sodetrel pour la location des ba [...]



Cette offre constitue à ce jour un franc succès, ce qui a encouragé les deux partenaires à continuer à oeuvrer dans ce sens. Cette décision fait suite à une série de tests réalisés par EDF sur les batteries des véhicules PVI. Après ce retour d'expérience réussi, les deux partenaires ont décidé de renforcer leur offre commune sur les véhicules suivants :

- L'Oréos 2X, issu de la gamme Gépébus, minibus de 22 places doté de 85 kWh de batteries ;
- L'Oréos 4X, issu de la gamme Gépébus, minibus de 49 places doté de 170 kWh de batteries ;
- Le Maxity électrique, véhicule utilitaire de la gamme Renault Trucks, équipé de 42 kWh de batteries ;
- Le C-Less électrique, châssis PVI de gamme lourde dédié aux travaux de propreté urbaine, équipé de 170 ou 255 kWh de batteries.

Une extension des contrats à l'échelle européenne

Par ailleurs, il est désormais possible aux acquéreurs de véhicules électriques PVI de souscrire aux contrats Sodetrel hors des frontières hexagonales et notamment en Allemagne, en Suisse, au Luxembourg, en Belgique, aux Pays-Bas, en Espagne, au Portugal, en Italie, au Royaume-Uni, en Norvège, en Suède et au Danemark.

Dans le cadre de ces accords, chaque client acquéreur d'autobus OREOS ou de camions C-Less, peut signer un contrat de location et de services auprès de Sodetrel. La durée des contrats sera de 60 à 72 mois selon les véhicules. Cette approche constitue une avancée majeure dans le développement en France et en Europe des véhicules électriques urbains de transport de personnes et de marchandises, ou de propreté urbaine.

Selon le communiqué, "PVI et SODETREL ont conclu des contrats auprès de nombreux clients utilisateurs de bus ou de camions et gèrent pour leur compte un parc de plus de 10 MWh de batteries lithium-ion équipé à bord de flottes ayant parcouru plus de 2 millions de kilomètres".